

DEPARTEMENT
DE LOIR-ET-CHER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL D'ADMINISTRATION

Séance du 14 janvier 2021

ARRONDISSEMENT
DE BLOIS

CENTRE DEPARTEMENTAL
DE GESTION DE LA FONCTION
PUBLIQUE TERRITORIALE

Au regard du contexte sanitaire actuel, conformément à l'ordonnance n° 2020-347 du 27 mars 2020 adaptant le droit applicable au fonctionnement des établissements publics et des instances collégiales administratives pendant l'état d'urgence sanitaire, et devant l'impossibilité avérée de tenir cette réunion en présentiel dans les locaux du centre de gestion, y compris de façon dématérialisée, l'An deux mil vingt et un le **14 janvier, à 14h30**, le Conseil d'Administration du Centre Départemental de Gestion s'est réuni à LA CHAUSSEE-SAINT-VICTOR, au CARROIR, Route Nationale, sous la présidence de Monsieur

Date de la convocation : Nombre de membres en exercice : 26

06 janvier 2021

Membres présents :

Date de la réunion :

14 janvier 2021

Titulaires : Nelly ANTOINE, Annick BARRÉ, Thierry BENOIST, Jacques BOUVIER, Gérard CHOPIN, Joël DEBUIGNE, Jean-Michel DEZELU, François FROMET, Corinne GARCIA, Michèle GAUTHIER, Alain GOUTX, Nicole JEANTHEAU, Catherine LHÉRITIER, Jean-Marc MORETTI, Cécilia NAUCHE, Christophe THORIN

Suppléants : José ABRUNHOSA suppléant de Yann BOURSEGUIN,

Pouvoirs :

Marie-Agnès FERET a donné pouvoir à Corinne GARCIA
Philippe MERCIER a donné pouvoir à Nicole JEANTHEAU
Karine MICHOT a donné pouvoir à Eric MARTELLIERE
Vincent ROBIN a donné pouvoir à Jean-Marc MORETTI

N°06.2021

Membres titulaires excusés : Yann BOURSEGUIN, Claire GRANGER, Pascal HUGUET

Objet de la délibération :

Membres absents : Claude DENIS, Régine VASSAUX

Administration Générale –
Election de la Commission
d'Appel d'Offres - Modification

Assistait également à la réunion Mme HERSANT, Payeur Départemental du Loir-et-Cher

François FROMET a été désigné secrétaire de séance.

(Rapporteur : Eric MARTELLIERE, Président)

Le Président rappelle aux membres du Conseil d'Administration la délibération 46.2020, en date du 04 décembre 2020, relative à l'élection des membres de la commission d'appel d'offres.

Le Président en rappelle la composition :

.../...

Président : Eric MARTELLIERE

Titulaires

Joël DEBUIGNE
Jean-Michel DEZELU
Philippe AGULHON
Gérard CHOPIN
Nicole JEANTHEAU

Suppléants

Michèle GAUTHIER
Solange VALLÉE
Catherine LHÉRITIER
Annick BARRÉ
Jacques PAOLETTI

Au regard de la composition de cette instance, n'intégrant pas de représentant de la liste menée, lors des dernières élections, par Jean-Marc MORETTI, le Président souhaite, en terme de représentativité, soumettre, de nouveau, ce dossier aux membres du Conseil d'Administration.

Le Président rappelle que cette commission est composée de 5 membres, du conseil d'administration, élus par le conseil à la représentation au plus fort reste et qu'il convient de procéder de même pour l'élection des suppléants en nombre égal à celui des titulaires.

Le déroulement de l'élection de la commission d'appel d'offres :

- Les candidatures prennent la forme d'une liste
- Le dépôt des listes s'effectue dans les conditions fixées par l'assemblée
- L'élection se déroule au scrutin secret
- Chaque membre de l'assemblée s'exprime en faveur d'une liste, entière, sans panachage, ni vote préférentiel

Le Président propose d'effectuer cette élection.

2 listes de 5 membres titulaires et de 5 membres suppléants sont présentées :

Liste 1 : « Union des Elus pour le Centre de Gestion »

Liste 2 : « Jean-Marc MORETTI »

Résultats de l'élection :

Suffrages valablement exprimés : 22

Quotient électoral (nombre de suffrages valablement exprimés/nombre de sièges à pourvoir) : 4,4

Nombre de suffrages obtenus par liste 1 = 13

Nombre de suffrages obtenus par liste 2 = 09

Nombre de sièges attribués au quotient :

liste 1 = 2 sièges

liste 2 = 2 sièges

Nombre de sièges attribués au plus fort reste :

liste 1 = 1 siège

liste 2 = 0 siège

.../...

La composition de la commission d'appel d'offres est donc la suivante :

Titulaires	Suppléants
Joël DEBUIGNE Jean-Michel DEZELU Philippe AGULHON Christophe THORIN Nelly ANTOINE	Michèle GAUTHIER Solange VALLÉE Catherine LHÉRITIER Thierry BENOIST Corinne GARCIA

Est président de droit, l'autorité habilitée à signer le marché ou son représentant.

Les membres du Conseil d'Administration, après en avoir délibéré et à l'unanimité, décident :

- d'approuver, le résultat de l'élection de la Commission d'Appel d'Offres
- d'approuver, la composition de la Commission d'Appel d'Offres présentée ci-dessus.
- d'autoriser le Président du Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher ou son représentant à signer toutes les pièces relatives à l'exécution de cette délibération.

Publié ou notifié le : 22 janvier 2021
Exécutoire le : 22 janvier 2021

Le Président soussigné certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de l'acte

Le Président

Eric MARTELLIERE



Signature of Eric Martelliere in blue ink, accompanied by a circular official stamp of the Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher.

Fait et délibéré à La Chaussée-St-Victor,
Le 14 janvier 2021

Le Président,

Eric MARTELLIERE



Signature of Eric Martelliere in blue ink, accompanied by a circular official stamp of the Centre Départemental de Gestion de Loir-et-Cher.